

Séance du 22 mars 2019

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-LENDRESSE
(Communes fusionnées)

22-03-2019-17

Date de convocation le 14/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 12
Présents : 11
Procuration : 1
Votants : 12

Le vingt-deux mars deux mil dix neuf à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Étaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS et POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Pouvoir : M. DUCOS DUCQ donne pouvoir à M. LACOSTE-PEDELABORDE.

Secrétaire de séance élue : M. PALIS Estelle.

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS 2019

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions reçues par les associations à inscrire au budget primitif pour l'exercice 2019.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Subventions 2018	Attributions 2019
ASS SPORTS ET LOISIRS CCLO	1 800,00 €	1 800,00 €
COMITE DES LOISIRS	14 000,00 €	13 000,00 €
CLUB TOUSTEM YOUENS	2 500,00 €	4 100,00 €
MALG ASSOCIATION DE PARENTS ELEVE		1 200,00 €
FOYER RURAL	21 500,00 €	21 500,00 €
FRANCS TIREURS DE MONT	5 000,00 €	5 000,00 €
GUIT & GUITAR		10 000,00 €
MEDAILLES MILITAIRES	200,00 €	200,00 €
FNACA	200,00 €	200,00 €
AMICALE ANCIEN COMBATTANTS	2 100,00 €	2 100,00 €
LOISIR SOLIDARITE RETRAITES 64	500,00 €	500,00 €
PECHE APPMA DES BAISES	200,00 €	200,00 €
SOCIETE INTERCOMMUNALE DE CHASSE	2 500,00 €	2 500,00 €
Maison Familiale et Rurale	1 500,00 €	1 500,00 €
Comice Agricole LAGOR	800,00 €	800,00 €
USCG UNION SPORTIVE CASTETIS GOUZE	7 100,00 €	7 100,00 €
VIVRE ENSEMBLE	500,00 €	500,00 €
MEMOIRE DU CANTON DE LAGOR	800,00 €	800,00 €
AS ARTIX FOOT Tournoi International Coupe FINALISTE	150,00 €	150,00 €
SOUS TOTAL	61 350,00 €	73 150,00 €
ANCIENNEMENT CCAS		
A TOUT SERVICE	800,00 €	800,00 €
ALLIANCE 64	400,00 €	400,00 €
ASSOCIATION SCLEROSE EN PLAQUES (AFSEP)	200,00 €	200,00 €
TOUSTEM YOUENS VOYAGE	1 600,00 €	2 500,00 €
LES RESTOS DU CŒUR	1 200,00 €	1 200,00 €
SECOURS CATHOLIQUE PAYS DE L'ADOUR	400,00 €	400,00 €
Association d'Aide au Maintien à domicile des personnes âgées SSIAD	1 700,00 €	1 700,00 €
Association main tendue avec l'Afrique	300,00 €	300,00 €
Croix rouge Française ORTHEZ	500,00 €	500,00 €
Sous TOTAL	7 100,00 €	8 000,00 €
TOTAL GENERAL	68 450,00 €	81150,00 €

L'attribution de subventions est soumise au dépôt d'une demande de subvention modèle CERFA ainsi qu'au respect de l'obligation de fourniture de certaines pièces administratives. Certaines demandes n'étant parvenues au jour du Conseil Municipal elles seront présentées lors d'un prochain Conseil Municipal.

Mme LOQUET et M. HILLOOU, LETARGUA et SALLEFRANQUE pour le Foyer Rural, M. CLAVÉ pour l'USCG et Guit & Guitar en qualité de membres du conseil d'administration de ces associations sortent de la salle au moment de l'examen de la subvention et ne participent pas au vote de cette même subvention (Foyer Rural 8 voix- USCG 11 voix- Guit & Guitar 11 voix).

Ainsi fait et délibéré à MONT, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 02/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 02/04/2019

